

tél: 02 537 72 04 - fax: 02 537 84 04
secretariat@febisp.be - www.febisp.be
Cantersteen, Galerie Ravenstein, 3 bte 4 - 1000 Bruxelles
ASBL n° 472859657

Bruxelles, le 9 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 8,7 millions euros pour financer les neuf Missions Locales de Bruxelles : Insuffisant pour les Missions Locales et la FeBISP¹ !

8,7 millions euros : voilà la proposition du Cabinet bruxellois de l'Économie et de l'Emploi pour financer les neuf Missions Locales. Budget qu'elles avaient estimé à 18 millions d'euros. Totalement insatisfaits de cette proposition, directions et travailleurs des Missions Locales ont décidé de se mobiliser. Ils seront devant le Cabinet de la Ministre Céline Frémault ce mardi 11 juin à 13h30 en parallèle de la réunion du groupe de travail « financement » prévue à 14h.

8.7 millions contre 18 millions d'euros

Ce mardi 11 juin, le groupe de travail mis en place au sein du Comité de collaboration se réunit une nouvelle fois pour parler « financement ». Malgré plusieurs années de concertation, les Missions Locales et le Cabinet n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Pour les Missions Locales, 8,7 millions d'euros n'est pas un budget suffisant pour mener un travail de qualité. D'autant que le Cabinet est incapable d'expliquer sur quoi repose le calcul des chiffres avancés. Si les Missions Locales et la FeBISP tiennent à avancer dans la concertation, elles veulent surtout prendre le temps d'arriver à un financement clair et à la hauteur de l'enjeu bruxellois.

Dernière ligne droite

Les Missions Locales devaient déjà être fixées en mars sur les montants qui leur seront octroyés dans le cadre de l'Ordonnance votée en 2008. Ce volet fait l'objet du dernier Arrêté d'application en concertation depuis un certain temps. Le Cabinet a pour objectif de faire voter l'Arrêté d'application avant le 21 juillet. Sans garantie sur leur avenir, les Missions Locales et la FeBISP maintiendront la pression pour empêcher le vote. Les décideurs nous parlent de confiance mais en fait ils nous demandent de l'aveuglement.

L'emploi, une priorité régionale ?

C'est la question que se posent les neuf Missions Locales, membres de la FeBISP. Si le Gouvernement régional veut réellement prendre à bras le corps les difficultés sociales des travailleurs sans emploi peu qualifiés, il doit s'engager à offrir un accompagnement de qualité pour le plus grand nombre possible de Bruxellois. Cet engagement passe par le refinancement des Missions Locales! Un refinancement qu'elles estiment à 18 millions d'euros.

Contact pour interviews : Alice Berger, Attachée Communication et Relations publiques – berger@febisp.be - 02 537 72 04 – 0497 48 05 63

Rétroactes:

- 7 no

- 7 novembre 2008 : la Région de Bruxelles-Capitale vote une Ordonnance sur les Missions Locales. Reconnues pour l'accompagnement des chômeurs les plus éloignés de l'emploi, elles se voient également attribuer des missions spécifiques, un agrément régional, et un financement structurel. Non concertée, l'Ordonnance reflète mal les réalités et spécificités du travail de terrain.
- 24 septembre 2009 et 8 mars 2012 : la Région de Bruxelles-Capitale adopte deux arrêtés d'exécution, relatifs aux modalités d'agrément des associations et à l'instauration d'un Comité de collaboration (instance d'avis) entre les Missions Locales, les « lokale werkwinkels », Actiris et le Ministre de l'Emploi.
- 17 janvier 2013 : les Missions Locales se sont invitées chez le Ministre Benoît Cerexhe.
 Accompagnées par plus d'une centaine de travailleurs, la délégation des Missions Locales s'est rendue le jeudi 17 janvier au Cabinet du Ministre bruxellois de l'Emploi « sortant »,
 Benoît Cerexhe. Composée de représentants des travailleurs, des directions et de la FeBISP,

¹ La FeBISP est la **Fé**dération **B**ruxelloise des organismes d'Insertion **S**ocio**p**rofessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion. Les neuf Missions Locales de Bruxelles sont membres de la FeBISP.

- la délégation a été reçue par le Ministre, à qui elle a remis un Livre Blanc dont elle a présenté brièvement le contenu.
- 29 janvier 2013 : une Assemblée des travailleurs en présence de représentants du Ministre de l'Emploi. La délégation des Missions Locales a invité le Ministre à répondre aux revendications du secteur lors d'une Assemblée de 200 travailleurs, la matinée du mardi 29 janvier au cinéma Vendôme.
- 27 février 2013 : Une délégation représentant les Missions Locales est invitée au Parlement bruxellois pour présenter leur Livre Blanc. Suite à l'interpellation du Ministre par deux parlementaires de la Commission Économie-Emploi du Parlement bruxellois, le président de la Commission a invité une délégation des Missions Locales pour présenter leur Livre Blanc et répondre aux questions qui leur seront posées. A l'occasion de cet événement, les Missions Locales ont organisé une action de mobilisation de l'ensemble de leurs travailleurs.